

## INTRODUCTION

### RÉGIS DE GOUTTES

*Premier avocat général honoraire à la Cour de cassation  
Membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme  
et de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance  
Ancien Président du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale*

Au préalable, je tiens à féliciter l'Université de Paris II Panthéon-Assas et l'Institut international des droits de l'homme pour l'organisation de ce Colloque. La question de « la prévention des violations des droits de l'homme » est un thème très important et il m'intéresse beaucoup personnellement, notamment pour deux raisons :

- La première raison, d'une part, en ma qualité de magistrat de l'ordre judiciaire, j'ai été amené, de par mes fonctions, à m'occuper plus souvent de la « sanction » que de la « prévention » des violations des droits de l'homme, mais j'ai pu aussi mesurer dans bien des cas combien il aurait été préférable d'agir sur la prévention des infractions, si cela avait été possible, plutôt que de réprimer. Il est vrai, comme nous le verrons, qu'il est plus difficile de « prévenir » que de « sanctionner », puisque la prévention implique d'agir en profondeur sur les causes elles-mêmes, souvent sous-jacentes, des violations.
- D'autre part, en tant que magistrat détaché plusieurs années au Ministère des Affaires Etrangères, puis membre de divers Comités d'experts internationaux, notamment le Comité directeur des droits de l'homme du Conseil de l'Europe (CDDH) et le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), j'ai pu constater la richesse et la multiplicité des mécanismes internationaux de prévention dans le domaine des droits de l'homme :
  - diversité dans leur champ d'intervention géographique, avec la superposition des mécanismes universels et régionaux ;
  - diversité dans leur fondement normatif, avec des organes conventionnels et non-conventionnels ;
  - diversité dans leurs effets, qui peuvent être, soit des effets contraignants lorsqu'ils sont l'œuvre d'organes juridictionnels internationaux (sous la forme, par exemple, des mesures provisoires ou conservatoires), soit des effets non-contraignants lorsqu'ils revêtent le caractère de simples

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire  
et auprès des éditions A.Pedone  
13 rue Soufflot 75005 Paris France

tel : + 39 (0) 1 43 54 05 97 - Email : [librairie@apedone.net](mailto:librairie@apedone.net) - site : [www.pedone.info](http://www.pedone.info)

RÉGIS DE GOUTTES

« recommandations » formulées par des organes non-judiciaires – ces derniers compensant d'ailleurs leur effet non-contraignant par un renforcement, ces dernières années, des mécanismes de « suivi » (*follow-up*) de leurs recommandations adressées aux Etats.

Cette richesse et cette multiplicité des organes conduisent naturellement à se poser une question à laquelle on est souvent confronté dans l'ordre normatif international : la question de l'articulation et de la coordination entre tous ces mécanismes qui se superposent, au risque de se concurrencer, autrement dit le grand défi du « *pluralisme ordonné des normes* » pour reprendre l'expression de Mme Mireille DELMAS-MARTY. C'est précisément cette question, comme vous le savez, qui est au centre des préoccupations actuelles du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies, avec le projet de renforcement et d'harmonisation du système des organes des traités des droits de l'homme, qui a fait l'objet d'un rapport de la Haut-Commissaire, Mme PILLAY, en juin 2012, puis d'un intense travail d'un Groupe intergouvernemental animé par deux co-facilitateurs qui poursuivent encore leur activité. Nous aurons certainement l'occasion de revenir plus complètement sur ce point.

Pour ma part, j'aurai peut-être l'occasion aussi, au cours des discussions, de dire quelques mots sur l'expérience en ce domaine du Comité international pour l'élimination de la discrimination raciale (le CERD), qui a été le premier Comité d'experts conventionnel des Nations Unies à instituer une procédure de prévention urgente, appelée la « procédure d'alerte précoce et d'action urgente » (*early warning and urgent action*), dans l'objectif d'intervenir en amont, à partir de certains indicateurs identifiés, pour prévenir la naissance de phénomènes graves et massifs de discriminations raciales ou ethniques, ou l'imminence de crises de type génocidaire.

A ce titre, le CERD a été conduit à réagir aux grandes crises à caractère racial ou ethnique dans le monde, mais aussi, depuis quelques années, aux pétitions de nombreuses communautés autochtones dénonçant les discriminations dont elles sont victimes, en particulier des atteintes à leurs droits sur leurs terres ancestrales du fait d'exploitations extractives menées par des entreprises transnationales, qu'il s'agisse d'exploitations minières, forestières, hydroélectriques ou de la construction de grands barrages .

Permettez-moi maintenant de vous présenter brièvement les intervenants que nous allons entendre avec beaucoup d'intérêt au cours de cette matinée :

- Mme Kathia MARTIN-CHENUT, Chargée de recherche au CNRS-UMR DRES, et Mme Sandrine TURGIS, Maître de conférences à l'Université de Reims, pour l'approche des « mécanismes conventionnels » – universels et régionaux – de la prévention des violations des droits de l'homme ;

Extrait de l'ouvrage :  
La prévention des violations des droits de l'Homme  
sous la direction  
d'Emmanuel DECAUX et Sébastien TOUZE

EAN : 978-2-233-00745-2  
éditions A.Pedone 2015

LA PRÉVENTION DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

- Mme Mihaela AILINCAI, Professeur à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble II, et Mme Hélène TIGROUDJA, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, pour l'approche des « méthodes non-conventionnelles » de prévention des violations des droits de l'homme.

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire  
et auprès des éditions A.Pedone  
13 rue Soufflot 75005 Paris France

tel : + 39 (0) 1 43 54 05 97 - Email : [librairie@apedone.net](mailto:librairie@apedone.net) - site : [www.pedone.info](http://www.pedone.info)